

# **L'Autorité de la concurrence autorise sous plusieurs conditions l'acquisition du groupe Arrivé par le groupe LDC**

Publié le 24 novembre 2009

---

**L'Autorité de la concurrence a procédé à un examen attentif de l'acquisition par le groupe LDC du groupe Arrivé, tous deux actifs dans les secteurs de l'alimentation animale et de la volaille.**

Si l'opération ne soulève aucun problème de concurrence dans le premier secteur, l'Autorité a en revanche constaté qu'elle renforce de façon significative la présence du groupe LDC à plusieurs stades de la production et de la commercialisation de viande de volaille et de produits élaborés à base de volaille.

L'Autorité de la concurrence a finalement autorisé l'opération sous réserve d'engagements permettant de remédier aux problèmes concurrentiels identifiés.

## **Les engagements de LDC**

- **Sur les marchés de la production et de la commercialisation de viande de volaille fraîche**

LDC et Arrivé détiennent plusieurs abattoirs de volailles dans les régions Ouest, Auvergne-Bourgogne et Sud-Ouest. Ils commercialisent tous deux des viandes de poulet, dinde, canard, pintade et lapin auprès des industries agro-alimentaires, des professionnels de la restauration hors foyer (collectivités, restaurants, etc.), des artisans bouchers et des grandes surfaces.

L'acquisition du groupe Arrivé renforce significativement le pouvoir de marché du groupe LDC vis-à-vis de ces deux derniers groupes d'acheteurs, notamment en ce qui concerne le poulet vendu sous label, LDC détenant déjà la marque *Loué* et faisant l'acquisition par l'intermédiaire du groupe Arrivé de la marque *Saint-Sever*.

LDC s'est donc engagé à céder les actifs du groupe Fermiers Landais, et donc la marque *Saint-Sever*, détenus par le groupe Arrivé, de façon à réduire le cumul de parts de marché tant en ce qui concerne la collecte de volailles destinées aux abattoirs dans le Sud-Ouest que la commercialisation de viande de poulet label aux artisans bouchers et aux grandes surfaces.

- **Sur les marchés des produits élaborés à base de viande de volaille**

A l'issue de l'opération, le groupe LDC renforce sensiblement sa position sur l'ensemble des produits élaborés à base de viande de volaille, notamment les produits cuits (poulets rôtis, panés de poulet, snacks de volaille...). Si, sur chacun de ces marchés, subsistent des concurrents importants (Doux, Gastronomes, Duc), aucun d'entre eux ne détient des positions aussi fortes sur un assortiment de produits aussi large.

Afin d'éviter que cette position ne porte pas atteinte à la concurrence sur les ventes de ces produits aux grandes surfaces, le groupe LDC s'est engagé à ne pas accorder de remises liées à l'achat simultané de plusieurs types de produits ou subordonnant le référencement d'une marque au référencement d'une autre marque.

**DÉCISION 09-DCC-67 DU 23 NOVEMBRE 2009**

relative à l'acquisition de la société Arrivé par la société LDC Volailles

[Accéder au texte intégral](#)

## Contact(s)

Virginie Guin

Directrice de la communication

01 55 04 02 62

[Contacter par mail](#)